

# LIASSE DE RENTREE 2022/2023

## GS

### Composition :

- Organisation de rentrée
- Informations sur la restauration scolaire et les PAI
- Information sur le projet pastoral
- Liste de fournitures

### Chers parents

En cette fin d'année scolaire 2021/2022, nous tenions à vous souhaiter, au nom de tous les personnels de l'Institution, un excellent été mais aussi un repos bien mérité.

Nous profitons de ce courrier pour vous remercier de la confiance et du soutien que vous avez accordé à l'établissement et à son personnel. Nous avons pu reprendre cette année un rythme plus régulier en gardant l'établissement ouvert. Nous souhaitons que la prochaine année puisse nous permettre de redémarrer un certain nombre de projets. Ces derniers seront le reflet d'axes de travail qui nous sont chers : les langues et les exigences. C'est ensemble et dans une relation de confiance que cet objectif pourra être atteint.

Pour rappel, l'établissement sera fermé du 13 juillet au 18 août 2022.

Nous joignons à ce courrier les informations concernant la rentrée et les listes des fournitures personnelles en sachant que d'autres fournitures seront achetées par l'école.

### Note sur l'assurance scolaire :

Nous vous rappelons que vous devez fournir impérativement à la rentrée une attestation d'assurance valable pour l'année 2022-2023 avant le 12 septembre 2022. Dans le cas contraire la MSC sera automatiquement souscrite pour l'élève et facturée sans annulation possible. La documentation et le bulletin d'adhésion à la Mutuelle Saint Christophe est joint à cette liasse.

Sous ce lien, vous pourrez acheter des polos ou T-shirts ciglés au logo de l'Institution. L'an prochain, la journée du jeudi sera aux couleurs de l'Institution (bleu clair pour les élèves de primaire, bleu foncé pour les élèves du collège) : <https://www.leonart-boutique.com/>

En attendant ce moment fort de rentrée, Je vous souhaite à tous de très belles vacances.

Bien cordialement,

Sylvie Cornilleau et Hélène L'hospital,  
Chefs d'établissement

## Organisation de la rentrée

Pour les parents d'enfants de maternelle qui le souhaitent vous aurez la possibilité de venir le **31 août 2021** entre 16h et 17h pour rencontrer le personnel, les enseignants et déposer les fournitures.

### DE LA MS AU CM2

*Jeudi 01er septembre 2022 à 09h00  
sur la cour de l'école*

### POUR LES PS :

#### rentrée échelonnée sur 2 jours

**Jeudi 01er septembre 2022 à 10h00**

*élèves dont le nom de famille commence par les lettres de A à L inclus.  
Pas d'école le vendredi 02 pour ces élèves.*

**Vendredi 02 septembre 2022 à 10h00**

*élèves dont le nom de famille commence par les lettres de M à Z.  
Pas d'école le jeudi 01er pour ces élèves.*

### Classes de 6e

*Jeudi 01er septembre 2022 à 09h30  
sur la cour du collège*

*Restauration scolaire / sortie pour les externes à 12h15  
13h45 : début des cours / Fin des cours à 15h35.*

### Classes de 5e – 4e – 3e

*Vendredi 02 septembre 2022  
sur la cour du collège*

*09h: Accueil des élèves de 5e  
09h45 : Accueil des élèves de 4e  
10h30 : Accueil des élèves de 3e  
Restauration scolaire / sortie pour les externes à 12h15  
13h45 : début des cours / 15h30 : fin des cours*

## **Restauration scolaire :** **Régime (externat et demi-pension), Allergies alimentaires**

Tout changement de régime devra faire l'objet d'une demande par mail à [vie.scolaire@icsca.fr](mailto:vie.scolaire@icsca.fr) et entraînera un changement de carte scolaire qui vous sera facturée 5 euros.

**Élève Externe** : L'élève n'est pas inscrit au self pour toute l'année. Toutefois, vous pouvez passer commande pour chaque repas occasionnel par mail à [vie.scolaire@icsca.fr](mailto:vie.scolaire@icsca.fr) au plus tard le mardi de la semaine qui précède le(s) jour(s) de repas.

**Élève Demi-Pensionnaire 1, 2 ou 3 jour(s)** (uniquement des jours fixes) : L'élève est inscrit au self pour un ou des jours en particulier et doit donc consommer ces 1, 2 ou 3 repas hebdomadaires. Ces jours seront inscrits sur la fiche de renseignement jointe. En cas d'absence prévisible, celle-ci devra être signalée aussitôt à la vie scolaire par mail.

**Élève Demi-Pensionnaire 4 jours** (lundi + mardi + jeudi + vendredi) : L'élève est inscrit au self pour tous les jours de la semaine pour toute l'année scolaire, et doit donc consommer ses 4 repas hebdomadaires prévus et commandés. En cas d'absence prévisible, celle-ci devra être signalée aussitôt à la vie scolaire par mail.

**Allergies alimentaires** : Des protocoles de prise en charge spécifique alimentaire vous sont transmis en pièce jointe. La société de restauration demande que le document médical soit désormais édité par un médecin spécialisé : Allergologue pour les allergies, Gastro-entérologue pour les intolérances alimentaires, diabétologue pour le diabète. Dans un souci de validité, tout PAI déjà mis en place nécessite le renouvellement de la fiche médicale chaque année. A réception du PAI nous transmettrons à la société de restauration qui préparera les aliments spécifiés, une photo permettant d'identifier l'enfant concerné.

**Pour le collège** : si la famille estime que l'enfant est autonome et responsable, il n'y a pas besoin de remplir le dossier. Il suffira de remplir la fiche Autonomie du convive. En cas de doute, l'enfant pose la question lors de son passage au self.

## **PAI : Protocole d'Accueil Individualisé**

Tout élève présentant une maladie chronique ou de longue durée, une allergie ou une intolérance peut bénéficier d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI). Le PAI prévoit des aménagements spécifiques et les soins sur le temps scolaire et la restauration. Il est élaboré par le médecin de l'éducation Nationale à partir des renseignements fournis par la famille et le médecin traitant en concertation avec l'équipe pédagogique.

Le protocole d'urgence doit être rédigé par le médecin traitant. Le PAI et les médicaments (réunis dans une même trousse d'urgence fournie par la famille) accompagneront l'enfant lors des déplacements extérieurs.

Les documents sont en téléchargement sur le site internet de l'établissement. Nous vous invitons à prendre rendez-vous avec votre médecin traitant ou spécialiste afin de renouveler ou mettre en place le PAI dès le premier jour de la rentrée.

## **Découvrir la Trinité avec Saint Patrick**

Comment expliquer la Trinité ? « Voyez, [disait St Patrick], brandissant le shamroch (trèfle) si connu de tous, voyez comment ses feuilles sont divisées en trois, et pourtant ne sont qu'une ! Ceci est l'image de la Sainte Trinité, une en trois ». C'est avec ce grand saint que nous cheminerons tout au long de l'année.

Tout au long de l'année les enfants de l'école et en fonction du protocole sanitaire vivront des Temps Forts pour chaque période liturgique (Toussaint, Avent et Noël, Carême et Pâques) en complément de l'heure d'éveil à la foi.

Les élèves de 6° commenceront par un temps fort, leur permettant de se connaître et de comprendre le cadre dans lequel ils vont évoluer (Ste Clotilde, église St Denis, presbytère...mais aussi St Patrick). Ils auront 1h de culture religieuse tous les 15 jours afin de découvrir le peuple juif et l'Ancien Testament en lien avec le programme d'histoire.

Ceux qui souhaitent approfondir leur connaissance, leur relation avec Jésus pourront s'inscrire à l'aumônerie dans l'établissement et se préparer à la Profession de Foi qui aura lieu en 5°.

Les élèves de 5° auront 1h de culture religieuse tous les 15 jours pour aller à la découverte du Nouveau Testament, toujours en lien avec le programme d'histoire.

Les séances d'aumônerie se feront dans l'enceinte de l'établissement.

Les jeunes de 4° et 3° auront 1h de culture religieuse tous les 15 jours, les 3 grandes religions monothéistes pour les 4° et les 10 commandements pour les 3°. Ils pourront vivre les séances d'aumônerie tous les 15 jours le vendredi soir au Centre Saint Joseph, avec la paroisse Saint Martin Val d'Amboise.

Chaque niveau de classe vivra un temps fort dans le courant de l'année scolaire, ainsi que des célébrations à l'église St Denis avec l'abbé Couasnon pour chaque temps liturgique. Une préparation aux sacrements est proposée en début d'année scolaire (baptême, première communion, confirmation).

Sans oublier les pèlerinages organisés par le diocèse.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter : Mme Sylvie Trochu à [pastorale@icsca.fr](mailto:pastorale@icsca.fr)



« Je prie pour que, comme saint Patrick, nous apportions la foi à la vie et la vie à la foi, et que nous soyons des missionnaires de l'amour, du pardon, de la guérison, de la miséricorde et de la joie de Dieu partout où nous allons, aujourd'hui et toujours »

*Mgr Eamon Martin, primat d'Irlande, le 17 mars 2021*

# Liste de fournitures 2022/2023

---

## ***Grande Section de Maternelle (GS)***

- 1 cartable sans roulettes, et pouvant être ouvert **facilement** par l'enfant, et qui sera marqué à ces prénom et nom.
- 1 trousse contenant :
  - 3 crayons de papier
  - 1 gomme
  - 4 feutres Velléda (à renouveler dans l'année)
  - 1 taille crayon avec réservoir,  
le tout marqué au nom de l'enfant.
- 1 rouleau de sopalin
- 1 boîte de mouchoirs
- 1 gourde en plastique **marquée** au nom de l'enfant qui sera mise dans le cartable tous les jours
- 1 chiffon (*pour l'ardoise Velléda*)
- 2 tubes de colle (type UHU) de 40g (à renouveler dans l'année)
- 1 blouse (ou vieille chemise) pour la peinture